Chroniques d'Archives

LETTRE D'INFORMATION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE

SEPTEMBRE 2014

isère CONSEIL GÉNÉRAL

NUMÉRO 19

Dossier /

Archives, côté jardin(s)

Jardins de châteaux /
Jardins botaniques : De l'exploitation des ressources naturelles à leur protection /
Les jardins ouverts à tous

Le Point sur...

Les frères Champollion aux Archives de l'Isère

Dans et hors les murs...

La Première Guerre mondiale et le service éducatif / Monsieur le maire a rendez-vous avec ses archives

Cotes à l'affiche...

84 registres du XIVe s. en ligne / Archives départementales de l'Isère (B 3139)

La trouvaille de l'archiviste...

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES isère CONSEIL GÉNÉRAL

Patrimoine naturel, patrimoine culturel… *Comme l'an passé, nous avons joué le jeu du thème des Journées du Patrimoine. Le dossier que nous avons préparé vous permettra de continuer les visites que vous aurez faites dans les jardins et autres sites magnifiques de plein air exceptionnellement ouverts à cette occasion. Les archives recèlent en effet des trésors sur les jardins passés et présents du Dauphiné et nous avons pris beaucoup de plaisir à rassembler pour vous ces documents plus beaux les uns que les autres. Jugez-en d'ailleurs vous-même en parcourant* **Chroniques d'Archives** *; vous ne regretterez pas votre détour par nos rayonnages. Et comme les jardins ne sont pas tous princiers ni savants, nous avons fait une place aux plus modestes d'entre eux, les jardins familiaux qui en marge de nos cités permettent à chacun de cultiver son lopin.*

L'actualité iséroise croise cette année le chemin des frères Champollion et les travaux de la Rencontre Égyptologique, organisée par l'Association Dauphinoise d'Égyptologie Champollion, se tiendront le 27 septembre prochain aux Archives de l'Isère. Nous vous présentons à cette occasion le fonds Champollion, l'un des fleurons du patrimoine du département.

Avec ce dix-neuvième numéro, nous avons le plaisir d'inaugurer une nouvelle rubrique, « cotes à l'affiche ». Nous vous y présenterons dorénavant les travaux de recherche effectués à partir des fonds des Archives de l'Isère, les publications qui en résultent et les documents qui les ont permises. Vous aurez l'occasion, au fil des mois, d'avoir un aperçu de leur grande diversité.

Je vous souhaite bonne lecture.

Hélène Viallet, directrice

Archives, côté jardin(s)

Jardins de châteaux

La belle saison est finie ? Comme y invite le thème des Journées européennes du patrimoine 2014, il n'est cependant pas trop tard pour se promener de jardins en jardins… à travers leur histoire. Dès le Moyen Âge, une grande part des maisons sont vendues ou louées « avec jardin » – tout détail faisant toutefois le plus souvent défaut à propos de ces « appartenances ». Il faut de grands propriétaires, ou des usages bien particuliers, pour que minutes notariales, archives privées ou dossiers judiciaires de l'Époque moderne délivrent des informations détaillées, aujourd'hui précieuses pour la transmission ou la rénovation de ce patrimoine. À compter des XVIIIe et XIXe siècle, les sources se multiplient en même temps que les usages se modifient. La curiosité scientifique, mais aussi le souci de maintenir des espaces de promenade et de loisirs malgré l'urbanisation, entraînent une intervention des acteurs publics qui perdure jusqu'à nos jours, tandis que préoccupations sociales et périodes de crise ravivent en ville ou dans sa proche banlieue la culture de jardins vivriers.

Sur le mode de la flânerie, Chroniques vous propose d'entrebâiller la porte de jardins « privés » disparus. Les quelques cas abordés permettent d'apprécier la diversité aussi bien que la précision des sources.

7 Fi 301

Bail et inventaire du verger et du potager du château de La Plaine (1664)

Le 18 décembre 1664, Pierre Scarron, évêque de Grenoble, arrente pour quatre ans le château de la Plaine, à Saint-Martin-d'Hères, avec le jardin et le verger qui l'entourent, à Jean Chabat, de Chevrières, habitant à Grenoble. Le jardinier s'engage à maintenir les espaliers bien liés, tenir les arbres émondés, planter les *« sauvageaux »* qui lui seront fournis, les entrer et replanter aux lieux qu'on lui ordonnera, les *« laborer »* quand il sera nécessaire ; cultiver les tulipes et autres fleurs sans en rien prétendre, ainsi que les asperges (qui lui reviendront) ; tondre tous les charmes aux saisons nécessaires ; ne prendre des saules que les perches utiles au jardin (le surplus revenant à l'évêque) ; maintenir les allées bien nettes ; *« laborer »* les arbres de la grande allée, deux fois les pépinières et une fois les arbres nouvellement plantés.

Chaque année l'évêque se réserve toutes les poires Bon-chrétien d'hiver, Portail, Bési d'Héry, Beurré blanc, Sucrin noir, Éminente, Calville d'été. Les poires Certeau et Rousselet, les abricots et autres fruits d'été, tant du grand verger que de l'autre jardin, se partagent par moitié entre lui et son jardinier, de même que les pommes Calville d'hiver et Reinettes. L'évêque se réserve les fruits des espaliers, toutes les pêches Auberge et les brugnons. Les autres fruits sont cueillis par le fermier, auquel en revient la moitié.

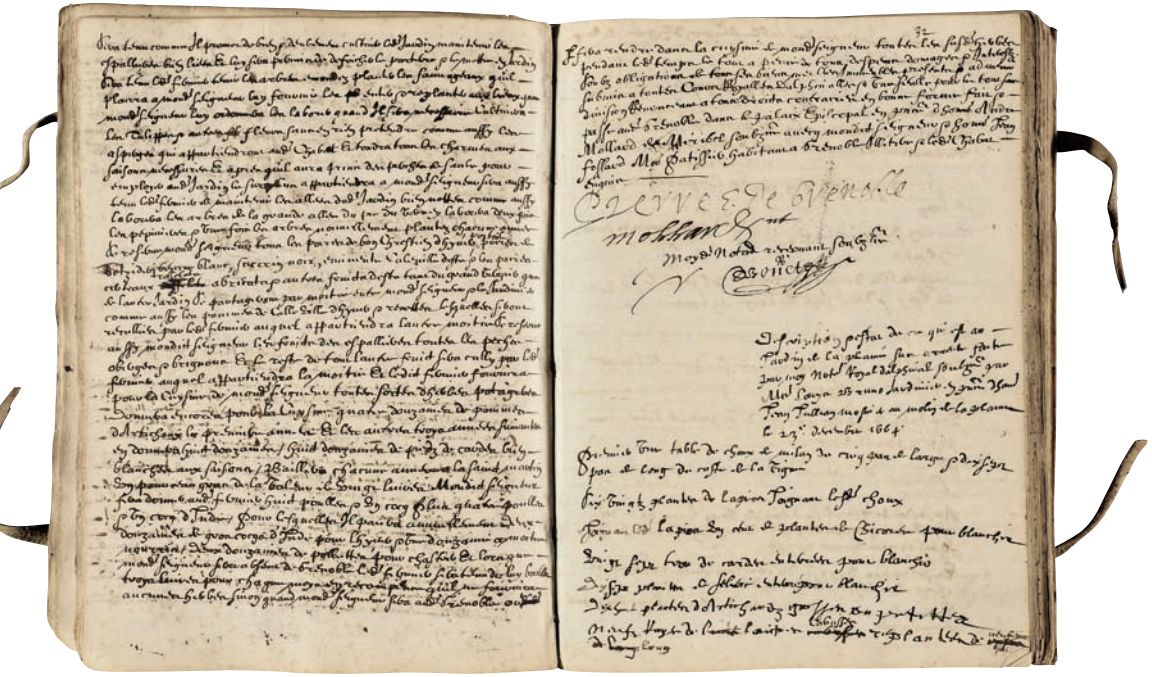

4 G 84

Ce dernier doit par ailleurs fournir pour la cuisine de l'évêque toutes sortes d'herbes potagères, quatre douzaines de *« pommes d'artichaux »* la première année et huit douzaines les suivantes, huit douzaines de pieds de cardes bien blanches *« aux saisons »*, un pourceau gras à chaque Saint-Martin, etc.

Une *« description et état de ce qui est au jardin de La Plaine »* faite par Louis Bruno, jardinier, en présence de Jean Jullian, meunier au moulin de La Plaine, le 23 décembre 1664, est annexée au bail. Elle recense précisément les plantations subsistant en ce début d'hiver : choux de Milan, chicorée, cardes, céleris, artichauts, laitues, épinards, choux pommés, oignons, persil, oseille, pois, girolles, poireaux. [4 G 84, pièce 5, protocole du notaire Antoine Bonnet]

1 J 1744

Apothicaires contre spéculateurs : mise à sac des planches de tulipes des sieurs Brunet, Mazel et de Surville (1687)

En acquérant en septembre 1687 de Guigonne Malatrat, veuve et héritière de Charles Sivolle, un jardin situé sur les remparts de Grenoble, près de l'arsenal, et en y plantant conjointement avec Henri de Surville, seigneur d'Eybens, pour plus de cent louis d'or d'oignons de jonquilles, de jacinthes, et surtout de ces onéreuses tulipes, *« fleurs des plus rares et esquises qui se peut trouver »* dont la mode ne passait pas, François Brunet, avocat en la cour, et son beau-frère Jean Mazel, receveur en l'élection de Grenoble, attendaient assurément de généreux profits.
C'était sans compter la « haine » de Pierre Sibille et Jacques Dalphin, apothicaires, derniers locataires de la parcelle, où ils cultivaient leurs plantes pharmaceutiques, et qui prétendaient avoir obtenu de la demoiselle Malatrat le droit de préférence dans sa vente. À la mi-octobre, disposant encore de leur clé, ces individus mettent en effet à sac les 18 planches bordées de buis, soigneusement plantées et numérotées, avec l'aide de deux comparses et une rage telle que les poirier, pommier et lilas étendant leurs branches au-dessus des plantations, ainsi que la côtière, avec ses *« arcs et cercles de bois chatagniers »* et *« palissons et perches de bois saules »*, des souches et un pied de jasmin sauvage sont également détruits.
L'affaire est encore pendante le 11 mars 1688 : la sentence rendue à cette date ordonne peu ou prou une contre-expertise.
[13 B 16 et 468, sentences et dossiers de procédure de la Cour commune de Grenoble].

142 J 670

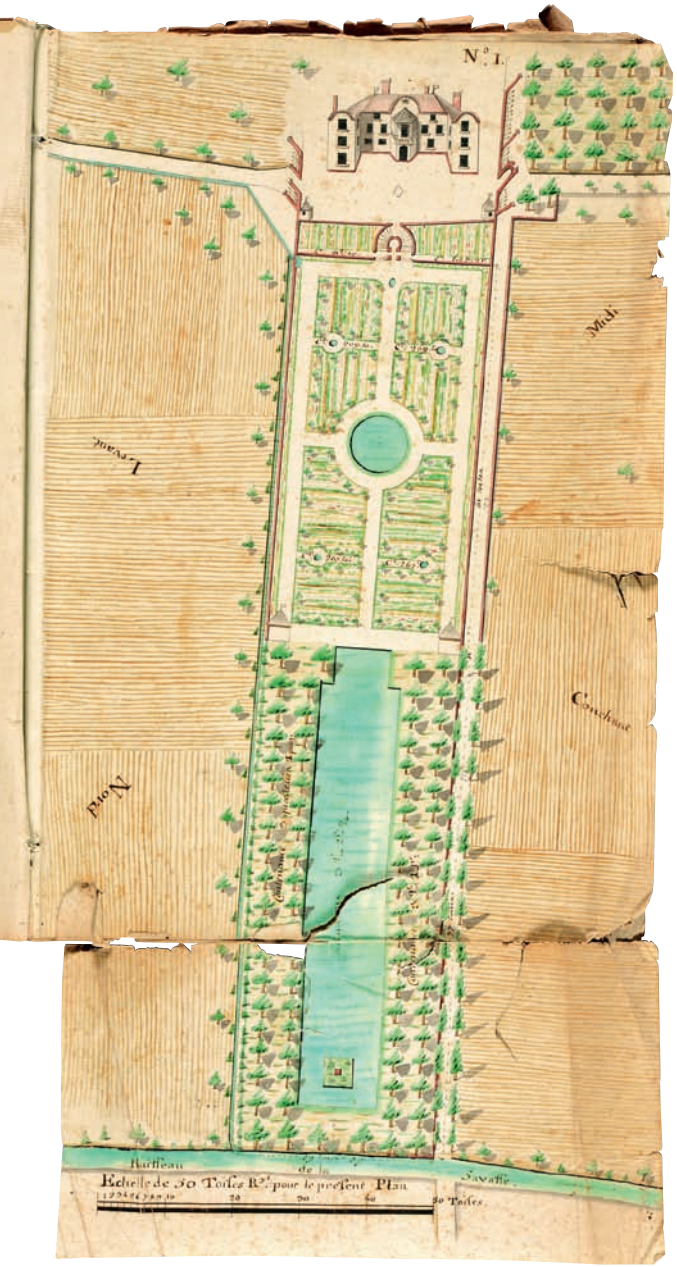

Archives, côté jardin(s)

Jardins de châteaux

Plans et dépenses pour les jardins du château de Peyrins (XVIIIe s.)

Au XVIIIe siècle, la noblesse provinciale se pique souvent d'horticulture. Ainsi, le seigneur de Peyrins (Drôme) ne dédaigne pas de consigner dans son livre de raison une *« recette pour cultiver les melons »*. Les comptes de Charles puis Paul César Chabrières de La Roche s'attachent cependant davantage à l'entretien du cadre monumental que végétal. Le premier d'entre eux note ainsi :

« Le 31e juilliet 1729, j'ay fait accomoder touttes mes statues de mon canal de Peyrins, de mesmes que celles de la cour, les deux cascades et les quatres lion sur la porte, le tout m'a couté soit en blanc de Troy soit en huile soit en seruse, que pour le peintre, quatre-vingt franc. »

« 1743. J'y fait refaire la muralie et la terrasse du cotté que les eaux pluviales avoit gaté, qui m'a couté soixente franc. »

Son fils mentionne régulièrement la plantation à Peyrins – mais aussi dans d'autres de ses domaines – de noyers, d'amandiers et d'arbres fruitiers par dizaines, de châtaigniers et de barbues par centaines, enfin de milliers de mûriers, achetés ou *« pris dans [s]es pépinières »*. En 1761 il *« fait récurer le grand canal du jardin et fait un mur à la teste et au tour de l'isle, couttant le tout 912 livres »*. En 1763 il *« fait faire la moitié du mur du jardin de Peyrins du cotté de bize, coutant 300 livres »* et l'année suivante *« le toit (...) des deux petis pavillons de la basse-cour en ardoise »* et *« dix-huit caisses d'orenger, couttant tout compris 200 livres »*. En 1768 il complète l'ouvrage de 1763, *« pour un mur au jardin de Peyrins, du cotté du midi, couttant 459 livres »*.

Dans les années 1760-1770, le maréchal de Peyrins est chargé annuellement de l'entretien des *« ferrures des chars, charettes, brouettes, tombereaux, outils d'agriculture, de jardin et de masson »*.

Après avoir, par convention du 4 juillet 1764, engagé Thomas Bénigne Guillot, commissaire ès droits seigneuriaux, *« pour la rénovation de [s]es terriers, plans geometriques et autres operations »*, Paul César Chabrières de La Roche charge le 28 avril 1776 Jean-François Girard, géographe (autrement dit géomètre), de *« lever les plans de toutes [s]es possessions et planter des limittes à chaque fond »*. *« Papiers à plans et couleurs »* sont à la charge du géographe, boussole, chaîne et lunettes de longue vue permettant de mener rigoureusement les opérations d'arpentage sont prêtées par le seigneur. Ces deux missions se concluent cependant dans la brouille, et les deux beaux plans des jardins qui nous sont parvenus sont tous deux postérieurs.

[142 J 415, 430 et 436, fonds La Sizeranne-Blesson]

1 J 1654

1 J 1744

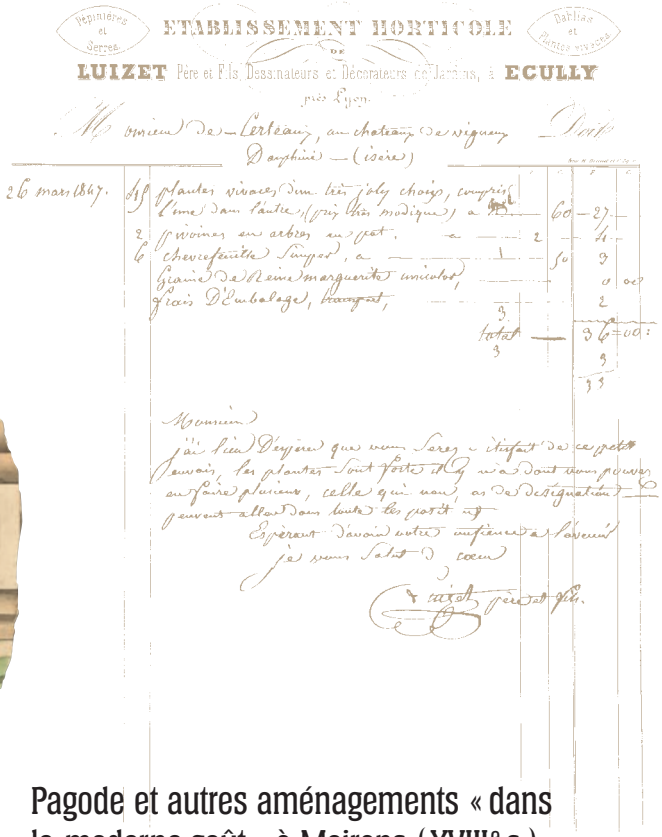

ETABLISSEMENT HORTICOLE
LUIZET Père et Fils, Dessinateurs et Décorateurs de Jardins, à ECULLY
près Lyon.

Monsieur de Certeau, au château de Vigneu
Dauphiné — (Isère)

26 mars 1847.

45 plantes vivaces d'un très joly choix, compris l'envoi dans toute, (prix très modique), a	60	27
2 pivoines en arbres en pot, a	2	1
6 chèvrefeuille Simper, a	50	3
Graine de Reine marguerite unicolor,		0 00
Frais D'Emballage, ~~transport~~,		2
total	36	00

Monsieur
j'ai l'honneur de vous faire savoir que vous serez satisfait de ce petit envoi, les plantes sont fortes et je n'ai doute vous pouvoir en faire plusieurs, celles qui vous, as de désignation peuvent aller dans toute les port
Espérant avoir votre confiance a l'avenir
je vous salue de cœur
Luizet père et fils.

Pagode et autres aménagements « dans le moderne goût » à Moirans (XVIIIe s.)

Moirans, reconnu pour son beau et grand jardin à la française dit « Parc de la Grille », aurait aussi pu bénéficier d'un autre espace de promenade, cette fois dans le « moderne goût » anglo-chinois, très en vogue dans les décennies 1760 à 1780. Le projet, non réalisé, nous en est parvenu incomplet, mais témoigne parfaitement de l'évolution des sensibilités au second XVIIIe siècle. Il associe à une végétation et des pièces d'eau « pittoresques » des « fabriques » miniatures, dont une ferme en pisé et un « petit kiosque chinois » porté par une grotte artificielle, laquelle paraît bien s'inspirer de la « Vue du Kiosque de Rembouillet » (1784) publiée dans le 11e des vingt cahiers de *Détails des nouveaux jardins à la mode* du graveur Georges-Louis Le Rouge.

15 J 39

Plantations du château de Chapeau Cornu (XIXe s.)

Au XIXe siècle, à Vigneu, les fruits ont la part belle dans le jardin aménagé au pied du château de Chapeau Cornu. Un plan annoté fait état de près de 2 500 fraisiers de diverses qualités (Belle de Macheteaux, Reine Victoria, La Reine, Triomphe de Liège, etc.) fournis par Bonnefond, Collomb-Armand, Blanc, Rivière et Clerc (d'Oullins), plantés le 28 janvier 1856, et de pêchers (Abricotier, Grosse Mignonne, Pourprée hâtive, Magdeleine, Nivette, etc.) plantés le 19 mars 1857. S'y trouvent également mêlés des abricotiers et poiriers de diverses espèces. Un nouveau verger est planté en 1863, associant à des pommiers (Reinette et Calville) quelques cerisiers (Bigarreau).

D'autres pièces du même dossier [15 J 39] attestent le soin par ailleurs apporté au jardin anglais dessiné pour Ferdinand de Certeau par M. Luizet (Écully). Son plan paraît perdu, mais sa légende et les factures conservées suffisent à évoquer une belle réalisation. Deux livraisons sont en particulier effectuées les 4 et 26 mars 1847. La première consiste en 6 ballots et compte 85 articles : un sophora du Japon, un peuplier de Caroline, 2 marronniers à fleur double, 2 catalpas, un frêne pendant, 3 pommiers à fleur double, 5 cytises des Alpes, 5 boules de neige, 5 ptéléas, 8 althéas variés, etc., etc. La seconde concerne 45 plantes vivaces *« d'un très joly choix »*, qui se trouvaient lors du premier envoi en terre gelée, 2 pivoines en arbre, en pot, 6 chèvrefeuilles Simper, et des graines de Reine marguerite unicolor. Le 8 avril 1867 sont encore plantés *« 18 sujets »* : 5 épicéas, 5 cèdres Déodora, 2 genêts d'Espagne, 2 chèvrefeuilles, 2 althéas et 2 boules-de-neige.

Dossier

Jardins botaniques : De l'exploitation des ressources naturelles à

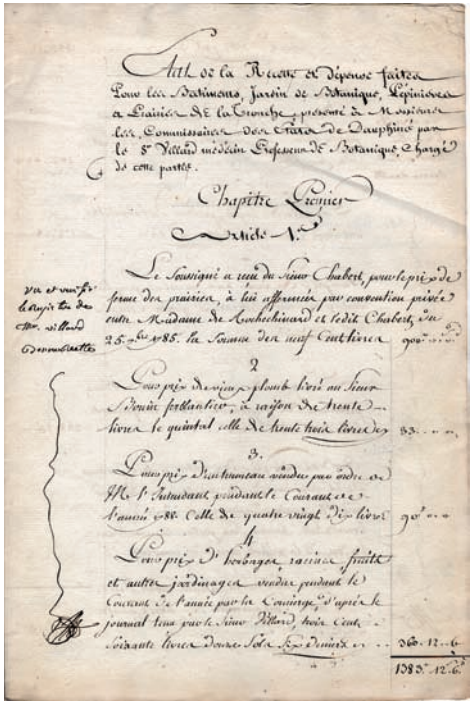

3 C 31

Les premiers jardins

La création du premier jardin botanique en Dauphiné date de 1782, lorsque l'intendant Christophe Pajot de Marcheval, rend une ordonnance sur les établissements relatifs à la santé publique. Estimant que *« la connaissance des plantes et de leurs propriétés [est] d'une nécessité indispensable, principalement dans l'exercice de l'art de guérir »*, il décide de créer un jardin botanique porte de Bonne et *« [d'y établir] annuellement un cours pratique de cette science, particulièrement pour les élèves de l'école de chirurgie, destinés à suppléer les médecins dans les campagnes »*. Le premier règlement d'accès au jardin s'articule ainsi autour de l'organisation de l'enseignement de la botanique ; la gestion en sera confiée au médecin Dominique Villars, auteur de l'Histoire des plantes du Dauphiné et professeur d'histoire naturelle. On précise également que le jardin contiendra 3 000 plantes : 1600 *« indigènes »* à la province, les autres *« exotiques »* laissées au choix du professeur mais en privilégiant celles *« employées dans la vie domestique, l'agriculture, la médecine, les arts »* [2 C 80].

En 1786, on décide de déplacer le jardin à La Tronche, paroisse Saint-Ferjus, afin de lui adjoindre une pépinière royale qui regrouperait un peu plus de 45000 pieds de 31 espèces différentes, réparties entre un verger, un potager et un labyrinthe.

Le conseil de département de l'Isère envisage dès 1791 un nouveau transfert du jardin à l'hôpital des Pères de Charité de Grenoble pour le rapprocher des élèves chirurgiens et médecins, à charge de s'entendre avec la municipalité de Grenoble, et il est décidé de fermer la pépinière. En 1793, le domaine de La Tronche a été vendu à Barral, maire de Grenoble, et il devient urgent de déplacer le jardin. L'emplacement choisi est la maison du dépôt de mendicité, rue du Faubourg Saint-Joseph à Grenoble. Des travaux sont entrepris pour séparer les deux espaces et accueillir le personnel. Le jardin, toujours sous la direction de Villars et entretenu par les jardiniers Liottard, père et fils, doit en effet rester ouvert au public.

Le jardin municipal

En 1807, le jardin est confié à la ville de Grenoble par le conseil général. Dans le même temps, les échanges avec d'autres jardins botaniques ou museums se multiplient et la collection de graines est enrichie des envois du museum d'histoire naturelle de Paris *« pour devenir utile aux progrès de l'économie rurale française »* [L 82].

En 1844, la rénovation des fortifications de Grenoble induit un nouveau transfert du jardin. La municipalité décide de l'installer dans les quartiers Très-Cloître et Saint-Joseph, dans la propriété dite du Bois-Rolland, où il se trouve encore aujourd'hui. Le jardin prend alors la dénomination de Jardin des plantes et accueille le nouveau museum d'histoire naturelle. Le conseil municipal justifie ces dépenses en insistant

leur protection

sur le rôle de centre universitaire de Grenoble, son ancien statut de capitale de l'ancien Dauphiné et la richesse de la flore environnante *« la plus belle de France »*, mais aussi en soulignant l'effet réel que ce jardin et le muséum peuvent avoir *« à une époque marquée par tant de progrès dans les sciences naturelles et où il n'est presque pas un de ces progrès qui ne se traduise immédiatement en application, en pratiques fécondes pour le sol, pour l'industrie, pour le commerce »*. L'extension du jardin en 1854 provoque des tensions entre la municipalité et les riverains dont la rue doit être englobée. Ils s'étonnent *« qu'une création aussi récente soit déjà insuffisante pour les besoins de l'instruction médicale et botanique lorsque lors de sa création, il avait été considéré comme deux fois trop grand »*. La municipalité défend son projet : il ne s'agit pas d'agrandir le jardin botanique mais d'y annexer *« un jardin paysager »* car *« séduite par ce bel emplacement [...], par le magnifique coup d'œil dont on jouirait [...], l'administration a voulu [...] agrandir la partie pittoresque du jardin des plantes et y créer une promenade pour le quartier qui en manque »* [2 O 185/26]. Le projet est finalement réalisé et le Jardin sera encore augmenté d'un jardin fruitier, d'une orangerie, de serres... En 1922 la faculté des sciences s'associe à la municipalité de Grenoble pour la gestion du Jardin, avant que cette dernière ne la confie à son service Promenades et Jardins dans les années 1950.

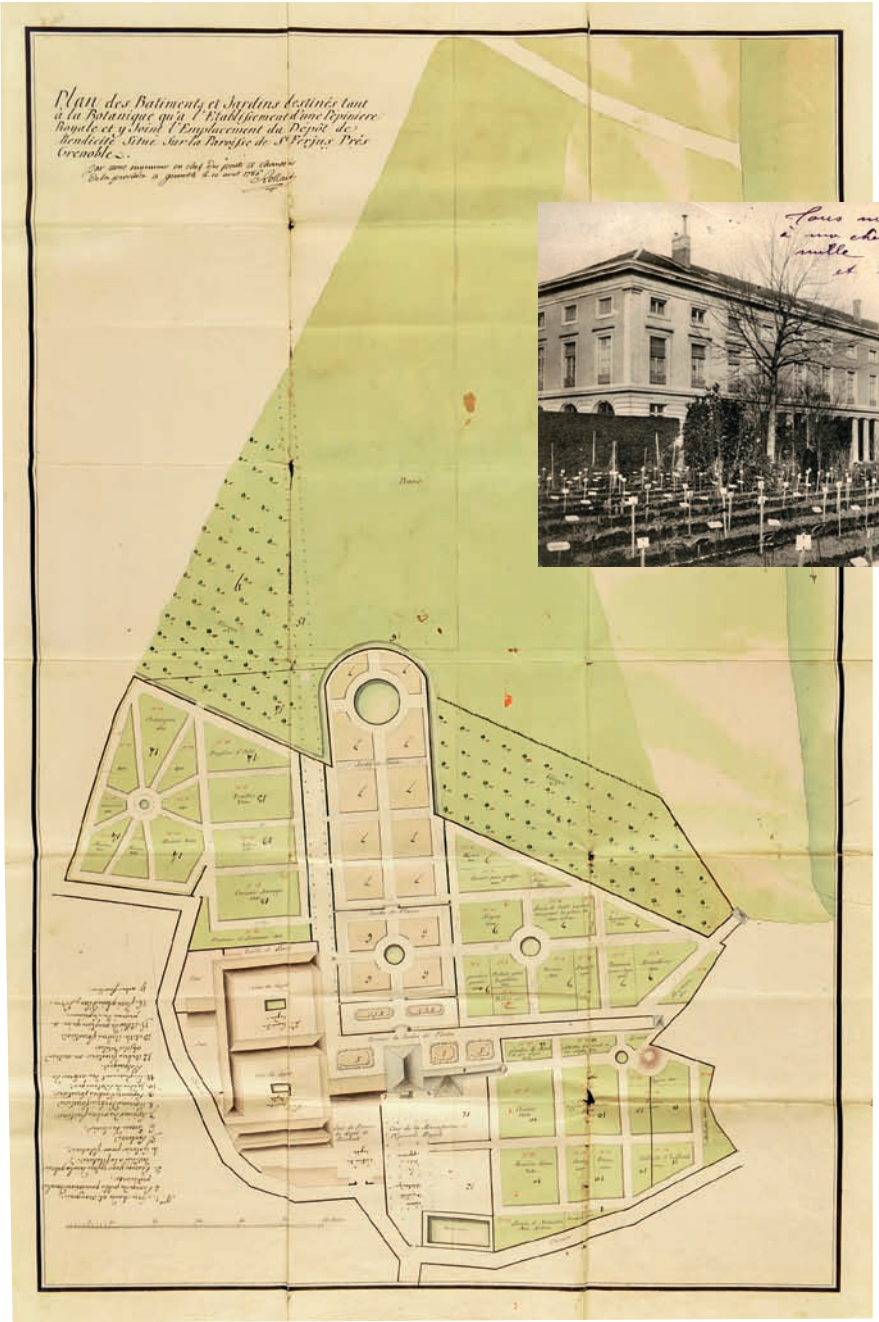

2 C 869

9 Fi 2178

Jardins botaniques

8° 926

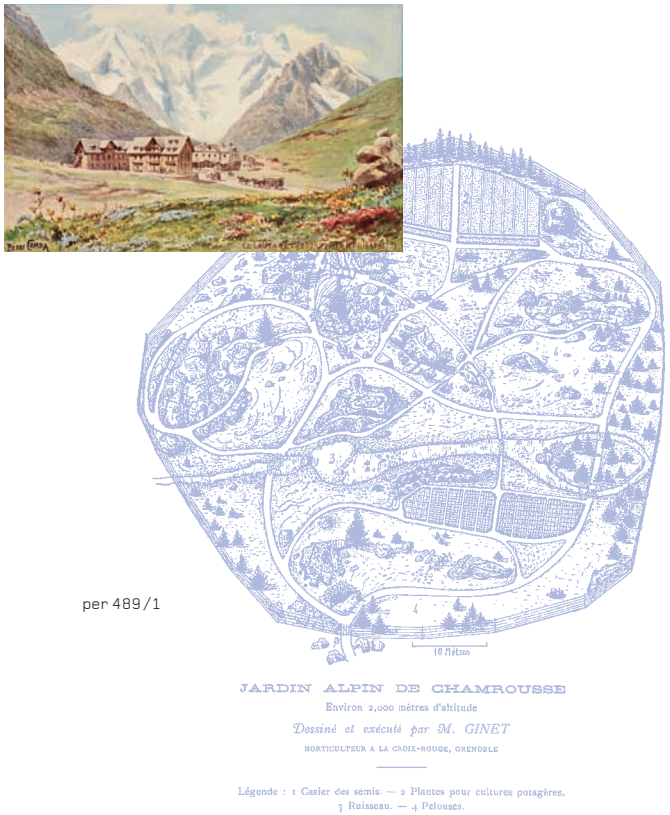

per 489/1

L'expérience iséroise du jardin alpin de Chamrousse

C'est à une initiative privée, soutenue par les pouvoirs publics, que la France doit son premier jardin alpin. En 1892, Henry Correvon, président de l'Association pour la protection des plantes et créateur d'un jardin alpin en Suisse, et Allemand, jardinier en chef de la ville de Grenoble chargé notamment du Jardin des plantes, tiennent une conférence sur les plantes alpines et leur protection. Ils s'inquiètent en effet des dangers de la déforestation associée au pillage des plantes par les amateurs, les botanistes et les marchands. La Société des Touristes du Dauphiné, soutenue par la Société horticole dauphinoise, propose en 1893 de créer un « jardin alpin » qui conserverait en un seul lieu le plus grandes nombres de plantes alpines et choisit de l'installer sur la montagne de Chamrousse, au lieu-dit de Roche-Béranger, dans le massif de Belledonne. Enthousiastes, les communes de Vaulnayes-le-Haut, Vaulnay-le-Bas, Brié-et-Argonne et Herbeys acceptent de lui louer pour 29 ans 5000 m² de pâturages communaux en indivis, *« considérant que l'établissement d'un jardin alpin est d'une utilité incontestable pour le pays, la science, l'alpinisme »* mais servira aussi *« à des expériences agricoles »* [2 O 185/47]. La municipalité de Grenoble vote une subvention de 500 francs en faveur du projet. Le jardin bénéficie pour fonctionner de subventions du conseil général, de l'État – ministères de l'Instruction publique et de l'Agriculture –, de la ville de Grenoble et de la Société horticole dauphinoise.

Jean-Paul Lachmann, professeur de botanique à l'université de Grenoble à qui la Société confie la direction du jardin, y ajoute une mission de recherche. Il s'applique en effet à faire du jardin un établissement scientifique, lieu d'études et d'expériences, et pas seulement un conservatoire. Dès 1893, un jardinier sur place effectue des relevés météorologiques qu'il met en regard avec la croissance des plantes. En 1894, le jardin commence à échanger des graines avec le réseau des jardins botaniques français et étrangers.

En 1898, la Société préfère alors céder le jardin à la Faculté, qui lui semble plus à même d'en gérer l'aspect scientifique. Mais la chaire de botanique ne dispose pas des moyens suffisants pour entretenir le jardin et son titulaire doit renoncer à se rendre sur place pour raisons de santé. Enfin, l'accès difficile et les logements sommaires ne permettent ne permettent pas un entretien et une surveillance continuels du jardin. Le jardin est délaissé progressivement au début des années 1900. Il sera finalement remplacé par la refondation du jardin alpin du Lautaret, également géré par l'Université, après la Première Guerre mondiale.

Si l'étude et la protection de la flore alpine constituent la première raison d'être du jardin, on y associe presque aussitôt des motivations plus « pratiques » de recherche et d'acclimatation d'espèces forestières, fruitières, potagères et fourragères susceptibles d'améliorer la vie de la population de la haute montagne [21 T 196].

Archives, côté jardin(s)
Les jardins ouverts à tous

Jardins publics : une respiration dans la ville

Les jardins privés et les jardins botaniques n'étaient ouverts qu'à un public restreint.
Faute de pouvoir y accéder, la population se promenait alors aux abords des remparts et se rassemblait aux portes des villes, dans les espaces dégagés de prairies ou de plaines. Avec le développement urbain les espaces de jardins deviennent moins nombreux et le besoin d'espaces verts ouverts à la population se fait sentir. Le jardin de l'hôtel de Lesdiguières passe pour le plus ancien jardin public de Grenoble. Il est vrai qu'il est devenu ce parc aujourd'hui connu sous le nom de Jardin de Ville. En effet, les derniers ducs de Lesdiguières, propriétaires de l'hôtel et des jardins, n'y résidaient pas souvent et acceptaient que les habitants se promènent dans le bois et sur les terrasses de leur propriété, ce qui fut continué sous les Villeroy, héritiers et successeurs des Lesdiguières.
Les avantages d'une promenade ouverte à tous a été le principal motif de l'achat par la ville de Grenoble de cet hôtel de Lesdiguières et du parc attenant, lors de sa mise en vente par les Villeroy en 1719 : *« une acquisition [...] qui, par le service qu'elle rendra au public, en lui conservant une promenade qui n'est pas moins nécessaire à la santé des habitants qu'à la décoration de cette capitale »* [AMG BB 231]. Dès lors, il est possible de suivre, grâce aux délibérations municipales, les transformations et l'entretien de ce jardin de ville qui, en plus d'être un lieu de promenade apprécié, accueillait également des réjouissances publiques telles que bals ou concerts mais aussi des foires dont la plus importante était depuis 1780 la foire des Rameaux tenue à cet endroit jusqu'à la fin du XIXe siècle. Durant tout ce siècle, le développement de l'urbanisation va de pair avec celui des jardins publics. Ils sont non seulement des lieux de promenade mais aussi de convivialité et un élément clé des politiques urbaines. La plupart du temps, il s'agit de jardins de propriétés devenues bien national à la Révolution ou achetés à des particuliers : *« Vu le plan d'extension, d'aménagement et d'embellissement de la ville, considérant que la propriété dont il s'agit [propriété Veuve Delaunay] est unique à Bourgoin pour être affectée à un jardin public d'agrément qui manque évidemment dans la ville pour l'hygiène publique et le bien-être de ses habitants [...], en conséquence décide l'acquisition de la propriété dont il s'agit en vue de sa transformation en jardin public, autorise et donne tous pouvoirs au maire pour poursuivre, au besoin par expropriation, l'acquisition de cette propriété en vue de lui donner cette destination. » Il est précisé plus loin que « cette acquisition n'interviendra évidemment que lorsque la ville se sera procuré les ressources nécessaires... »*
[délibération municipale du 18 juin 1931, 2 O 54/5].
Nombreuses sont les cités à construire un kiosque à musique, lieu de concerts et de sociabilité. La création et l'entretien des jardins publics étant du ressort des communes, c'est dans les archives de ces dernières qu'il faut rechercher les renseignements sur l'histoire de ces espaces.

MAIRIE DE GRENOBLE.

ADJUDICATION

De Travaux d'entretien à faire au Jardin de Ville.

Le MAIRE de la ville de Grenoble, Membre de la Légion d'Honneur,

Prévient ceux qui voudront s'entendre à l'Adjudication de divers Travaux d'entretien au Jardin de Ville, estimés, suivant le Devis qui en a été dressé, à la somme de 998 fr. 90 c., qu'elle aura lieu au rabais à l'extinction d'un feu sans enchère, dans une des salles de la Mairie, samedi 4 avril prochain, à dix heures du matin.

cette Adjudication et le
ont déposés au Secrétariat
en prendre connaissance.
renoble, le 26 mars 1812.
NAULDON, *Maire.*
EX. FAGOT, *Secrétaire.*

9 Fi 1531

2 O 185/47

9 Fi 5164

Renaissance du jardin du musée de Saint-Antoine

Afin d'offrir aux visiteurs un autre regard sur l'histoire des jardins au Moyen Âge, le jardin du musée de Saint-Antoine-l'Abbaye, propriété du Conseil général de l'Isère, vient en effet d'être réaménagé.
En l'abbaye de Saint-Antoine, maison-mère des Hospitaliers, les jardins étaient une ressource essentielle pour l'élaboration de remèdes nécessaires aux soins prodigués.
Les plantes présentées au cœur du jardin durant ces dix dernières années étaient, pour la majorité d'entre elles, conformes à celles utilisées autrefois par les hospitaliers de Saint-Antoine pour la confection des onguents, emplâtres et décoctions, à base de vin, de miel ou de farine d'orge, destinées aux malades atteints du mal des Ardents. Elles avaient été choisies selon les traités d'herboristes, les herbiers de botanistes ou les recettes d'apothicaires rédigés entre le XVe et le XVIIIe siècles.
Profitez de la réouverture du jardin médiéval pour associer le parcours au discours !
http://www.musee-saint-antoine.fr/826-jardins.htm

Fabian Da Costa

8650 W 7

Transformer la France en jardin ?

Même un sujet a priori « léger », le fleurissement, n'a pas laissé indifférent l'État (par le biais de la préfecture) et les collectivités territoriales. Depuis la fin des années 1950, ces administrations ont eu la volonté d'intervenir via les campagnes annuelles « pour fleurir la France » et les concours de fleurissement afin de soutenir et d'encourager les initiatives privées et publiques. Toute une organisation, très hiérarchisée, pour le concours des villes, villages et maisons fleuries a été mise en place depuis 1959 : création de comités nationaux, régionaux et départementaux, définition d'une multitude de catégories (communes de moins 500 habitants, de 501 à 1000, de montagne, de plaine, ...), désignation de jury, remise de prix en grande pompe, élaboration de brochures et de diplômes abondamment illustrés, etc..

Et qui dit administration dit archives ; on ne peut que se féliciter de pouvoir par elles admirer les jardins, parterres et autres lieux décorés de plantes et de fleurs, qui sinon ne laisseraient aucune trace. L'historien peut aussi mesurer l'évolution de la société sur plusieurs décennies grâce à ces documents. À travers les circulaires de la préfecture et celles du conseil général depuis la décentralisation, à travers les articles de journaux, se lit l'évolution des attentes vis-à-vis du fleurissement et du concours des maisons et villages fleuris : en 1961, les campagnes de fleurissement doivent transformer villes et villages en *« cités aimables et coquettes »* ; en 1964, elles tendent *« à placer la France, pour ce qui concerne l'accueil fleuri, au niveau de certains de ses voisins »* ; en 1999, elles sont là pour *« mettre en valeur le patrimoine et améliorer le cadre de vie »* ; en 2014 enfin, elles s'associent à *« une gestion respectueuse de l'environnement »* et assument un *« rôle social »*. On sera aussi frappé par l'implication des élus, nommés par le président du conseil général pour présider les jurys. Leur rôle, lors d'une grande cérémonie annuelle, est de remettre prix et diplômes et de prononcer un discours. En 1975, on relevait ainsi le nom d'Aimé Paquet, conseiller général, médiateur de la République et ancien député.

Archives, côté jardin(s)

Coll. Musée de la viscose, Ville d'Échirolles

9 Fi 29

Les jardins ouvriers

Avec la révolution industrielle et la concentration urbaine, de plus en plus d'habitants n'ont plus de possibilité de cultiver un potager.
C'est pour palier ce manque que sont apparus les premiers jardins ouvriers dans le nord de la France. Ils se généralisent peu à peu, bientôt encadrés par une réglementation.
Ils permettent, en plus de procurer aux familles des ressources alimentaires, *« aux ouvriers d'échapper à leurs taudis en profitant d'un air plus respirable, ils les éloignent aussi des cabarets et encouragent les activités familiales au sein de ces espaces verts »* (Abbé Lemire, député-maire d'Hazebrouck et initiateur des jardins ouvriers dans le département du Nord). Il s'agit de parcelles prêtées ou louées à des familles ouvrières qui ne possèdent pas de jardin et gérées dans un cadre associatif.
Si des municipalités sont souvent à l'origine de ces associations, des entreprises ou des groupements professionnels le sont également, d'où la présence de dossiers dans leurs fonds d'archives respectifs.
En raison des difficultés de ravitaillement, la Première Guerre mondiale et surtout la Seconde vont donner un coup d'accélérateur au développement des jardins ouvriers. Le régime de Vichy en particulier, tant pour des raisons économiques que dans le cadre de la Révolution Nationale, encourage et encadre leur création (loi des 18 août et 25 novembre 1940).
Et c'est sans surprise que l'on trouvera les dossiers les plus intéressants sur le sujet dans les archives du service du Ravitaillement.
Avec la fin des restrictions le nombre en a beaucoup diminué, induisant en 1949 la dissolution de l'Union des Associations de jardins ouvriers de l'Isère, créée en 1942. Le conseil général continue cependant d'attribuer des subventions aux communes qui aident à la réalisation de ces jardins, appelés depuis 1952, dans les textes sinon dans les faits, familiaux et non plus ouvriers.
Signalons aussi les « cités jardin » dont il existe quelques exemples en Isère : ce sont des ensembles d'habitations à loyers modérés organisés autour d'espaces verts communs et de jardins privatifs. Comme les jardins ouvriers, elles ont été construites dans la première moitié du XXe siècle dans des communes à forte population ouvrière, telle la cité Bourgeat aux Abrets ou celle de la Viscose à Échirolles.

Les frères Champollion aux Archives

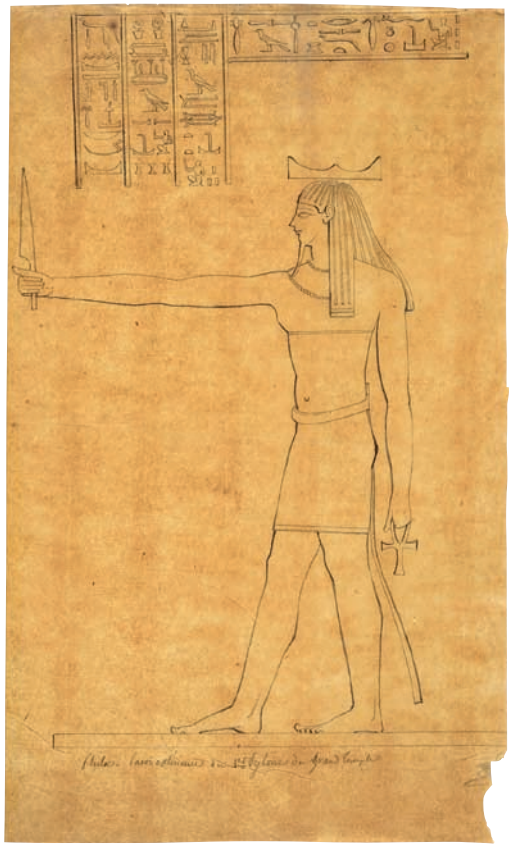

Champollion – Vol 35

Samedi 27 septembre, les Archives accueilleront une Rencontre égyptologique, manifestation organisée par l'Association dauphinoise d'égyptologie Champollion à l'occasion de ses vingt ans d'activité.

Une relation étroite lie en effet les Archives départementales et l'ADEC : la présence dans les fonds des Archives des 65 volumes de correspondance et d'archives des frères Champollion. Cet ensemble, acquis en 2001 par le département en même temps que la propriété familiale de Vif, et qui appartenait à l'aîné des frères Champollion, Jacques-Joseph (1778-1867), est l'un des fonds les plus remarquables des Archives de l'Isère et du patrimoine écrit français.

Parmi ces volumes, plusieurs concernent les recherches de Jean-François Champollion (1790-1832), le père de l'égyptologie. Des centaines de lettres échangées avec son frère entre Paris et Grenoble, depuis l'Italie (1824-1826) puis l'Égypte (1828-1829), et avec de nombreux savants français et étrangers restituent toutes les facettes de l'activité scientifique et intellectuelle des deux hommes dont les centres d'intérêt étaient multiples. Elles dévoilent aussi l'intimité de ces deux personnages et de leur famille.

Natifs tous les deux de Figeac (Lot) où leur grand-père, colporteur originaire du Valbonnais, s'était établi vers 1770, les deux frères Champollion, Jacques-Joseph et Jean-François, ont passé une partie de leur vie en Isère. C'est à Grenoble que Jean-François fait ses études sous la houlette de son frère aîné, Jacques-Joseph. C'est à cette époque que va naître sa passion pour les langues anciennes et pour l'Égypte. Et c'est à Vif qu'il viendra régulièrement passer l'été afin de se délasser de ses travaux.

Si l'œuvre égyptologique de Jean-François Champollion, mort prématurément en 1832 à l'âge de 42 ans, est mondialement connue, il faut rappeler que son frère aîné, surnommé Champollion-Figeac, archéologue et grand érudit, fut conservateur de la bibliothèque de Grenoble et professeur à l'université de cette ville. Après une période de disgrâce du fait de ses opinions politiques durant la période des Cent-Jours en 1815, il est appelé en 1828 à de hautes fonctions à Paris : il est nommé conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale et professeur de paléographie à l'École des Chartes. Sa carrière sera interrompue en 1848, une nouvelle fois pour des raisons politiques. En 1852, il fut nommé conservateur de la bibliothèque du château de Fontainebleau, son dernier poste.

À l'exception de courtes périodes où les deux frères vécurent ensemble, (adolescence de Jean-François, années d'exil à Figeac, étés à Vif), Jacques-Joseph et Jean-François restèrent étroitement liés grâce à un échange incessant de lettres pendant trente ans. La lecture de cette correspondance nous révèle notamment la riche personnalité de son frère aîné, rejeté dans l'ombre par la célébrité de son cadet. Il fut pourtant son tuteur et demeura toute sa vie son mentor, l'encourageant inlassablement dans ses

Champollion – Vol 35

de l'Isère

recherches et lui apportant tous les contacts et appuis nécessaires à sa vie sociale. Sans Jacques-Joseph qui fut toujours étroitement associé à ses travaux, Champollion le Jeune ne serait pas parvenu à déchiffrer les hiéroglyphes, à publier le résultat de ses recherches, à pouvoir faire le voyage d'Égypte…

Afin de permettre la consultation et la valorisation de ce fonds d'archives, qui n'est pas accessible actuellement en raison de sa fragilité et de l'absence d'inventaire, une collaboration originale s'est instaurée depuis 2010 entre l'ADEC et les Archives départementales : le dépouillement intégral des milliers de lettres et de documents par une jeune égyptologue constituera à terme une base de données extrêmement riche, préalable obligatoire à la numérisation des fonds. Ce travail de bénédictin qu'il convient de saluer car les difficultés sont grandes, allant du déchiffrement de plusieurs écritures jusqu'à l'identification des correspondants, couvre maintenant la moitié des volumes. D'ici quelques années, les 65 volumes dont certains devront être restaurés, seront consultables par tous les chercheurs sous forme numérique. Une mine pour la recherche !

8° 1058

LES DEUX CHAMPOLLION
(1778-1867 — 1790-1832)

Monsieur le maire a rendez-vous avec ses archives

Une lettre signée du préfet, envoyée via les Archives départementales de l'Isère, vient d'être remise au maire tout fraîchement élu. Dans le tourbillon des décisions urgentes qui accompagne la prise de fonction du maire, le préfet lui demande au contraire de prendre du temps et l'invite à la visite… de sa mairie, pour aller à la rencontre des archives communales !

« que monsieur le maire convie l'ancien édile et des élus à le suivre, précise le courrier préfectoral, et que se munissant du plan du bâtiment, de crayons et de papier, voire même de lampe torche et d'appareil de photo, il parte à la recherche des archives. Ainsi il pourra mener à bien la grande opération de récolement ».

« Récolement » ? Mais que signifie au juste ce mot ? Est-ce obligatoire ? Comment procéder ? s'interroge notre nouveau maire.

Grâce aux renseignements fournis par le site internet des Archives de l'Isère, ces points sont rapidement et dûment éclaircis : *« le récolement est un état des lieux des archives ; il consiste en l'établissement d'une liste détaillée des documents les plus importants avec leur localisation ; il est réalisé lors du renouvellement de l'exécutif. Il engage la responsabilité des maires et de ce fait aucun maire (élu ou réélu) ne peut s'en dispenser. »*

Il ne reste plus qu'à passer aux travaux pratiques.

On ouvre les armoires du secrétariat, on grimpe sur des chaises, on accède aux placards les plus élevés, on escalade des échelles, on traque les recoins oubliés, on vérifie la cave, on contrôle le grenier, on secoue la poussière, on note scrupuleusement tous les documents importants (délibérations, registres paroissiaux, état civil, plan cadastral).

Et si cette quête des archives s'avère trop aventureuse et compliquée, le nouveau maire jurera *« plus jamais ça ! »* et prendra les mesures qui s'imposent : contacts avec les ADI pour obtenir les meilleurs conseils, aménagement d'un vrai local pour les archives et classement des dossiers. Le prochain récolement, dans 6 ans, ne sera plus qu'une promenade de santé !

Et les photos prises à l'occasion de cette visite de la mairie (nid de guêpes dans les boîtes d'archives, tapis de mouches mortes, filaments de toiles d'araignée, …) et exposées en permanence sur le bureau du maire soutiendront sans faillir ces bonnes résolutions !

10 Fi 222

La Première Guerre mondiale et le service éducatif

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, le service éducatif des ADI a préparé des ateliers destinés aux élèves du primaire comme du secondaire. Les thématiques abordées sont variées : l'entrée en guerre des Isérois ; le soldat, le front et la guerre ; le contrôle de l'opinion ; la mémoire de la guerre… Tous ces ateliers utilisent les fonds variés et très riches des ADI afin de permettre aux enfants d'acquérir « le goût de l'archive » et surtout de « faire de l'histoire » : questionner des documents de nature diverse (affiches, photographies, articles, correspondances, rapports…), comprendre et expliquer…

Contact : sce.arc@cg38.fr

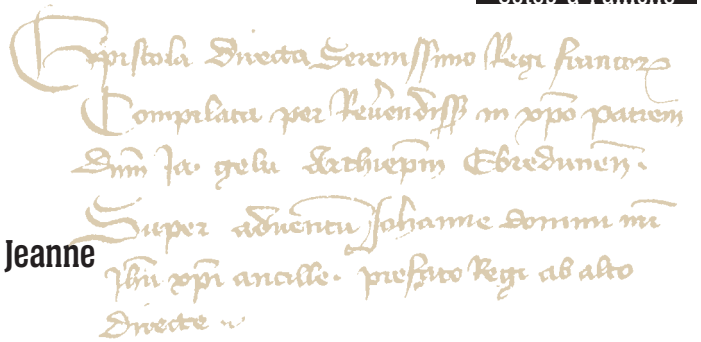

B 3139

De la venue de Jeanne (B 3139)

Le traité *de adventu Iohanne* est un texte exceptionnel par sa date et son approche : achevé en juin 1429, au moment même des grands succès de Jeanne d'Arc, il s'appuie sur une argumentation des plus rigoureuses, selon les critères universitaires de son époque, pour légitimer et justifier l'intervention divine en faveur de Charles VII que constitue l'irruption prodigieuse de la Pucelle. L'édition scientifique par Olivier Hanne de cet ouvrage composé en latin par le juriste et théologien Jacques Gélu, conseiller du roi et archevêque d'Embrun, s'appuie sur le manuscrit conservé aux Archives départementales de l'Isère sous la cote B 3139, considéré comme le plus complet et le plus proche de l'auteur, ainsi que sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France latin 6199 et Dupuy 639, qui en sont les deux seules autres versions connues. Présentation, traduction et index rendent pour la première fois ce texte étonnant intelligible et accessible dans son intégralité.

Jacques Gélu, *De la venue de Jeanne, un traité scolastique en faveur de Jeanne d'Arc (1429)*, éd. Olivier Hanne, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2012 [ADI : BIB_8° 5605]

Une présentation synthétique due à l'éditeur lui-même est également accessible en ligne :

http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/99/58/22/PDF/Jacques_GA_lu.pdf

84 registres du XIVe s. en ligne

Dans le cadre du programme « Genèse médiévale d'une méthode administrative » (GEMMA), financé par l'Agence nationale de la Recherche (ANR), les Archives départementales de l'Isère associées à l'Université Pierre-Mendès-France (Grenoble 2) ont sélectionné et numérisé 84 registres de comptes du XIVe siècle issus du fonds de la Chambre des comptes de Dauphiné.

Le résultat de cette numérisation est désormais accessible sur le site « Ressources comptables en Dauphiné, Provence, Savoie et Venaissin (XIIIe-XVe s.) »

http://ressourcescomptables.huma-num.fr/.

Les cotes retenues représentent l'intégralité des registres comptables « centraux » conservés pour le XIVe siècle en Dauphiné, ainsi qu'un échantillon représentatif des comptes des châtelains et autres officiers de la même période :

[9 B 1 à 9 B 30/1] : trente-et-un comptes des trésoriers et receveurs des dauphins Jean II (1317-1318), Humbert II (1333-1336), Charles I (1355-1368) et Charles II (1369-1405) ;

[8 B 254 à 8 B 277] et [8 B 609 à 8 B 631] : quarante-sept comptes, principalement des recettes des Terres de La Tour (1311-1336), Viennois (1343-1350), Grésivaudan, Briançonnais, Embrunais, Gapençais, Champsaur et Baronnies (1317-1349) ;

[B 2809 à B 2814] : six comptes des gabelles, péages et monnaies (1339-1349).

Cette mise en ligne n'est qu'une étape, ou un outil, pour favoriser l'accès, la transcription et l'étude de ces sources, et ainsi accroître les connaissances sur le fonctionnement des « États » médiévaux, à comparer avec celle de leurs voisins, Empire, Italie, France et Aragon. Journées d'étude et colloques les accompagnent depuis 2011.

La trouvaille de l'archiviste

Vous avez pu admirer, au fil des pages de ce numéro, de ravissantes fleurs. Il s'agit du catalogue, formé de vingt planches de dessins, d'un marchand-colporteur de l'Oisans et datant du début du XIXe siècle. Certains colporteurs s'étaient en effet fait une spécialité du commerce des graines et semences. Ce document a été acheté par le département de l'Isère pour les Archives en 1999. Il est depuis en dépôt au Musée Dauphinois.

Ce défilé des belles de l'Oisans se clôt sur l'apparition d'une inconnue au(x) teint(es) resplendissant(es) et au maintien possiblement azaléique. D'où un appel à la communauté botaniste aux fins d'identification.

Direction / Hélène Viallet
Responsable de la publication / Natalie Bonnet
Photographies / Jean-Paul Guillet

04 76 54 37 81
www.archives-isere.fr

1 J 1744

Compteurs d'archives

Du côté des archives communales

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

* Fitilieu [4 E 661] 3.80 ml : Le fonds déposé de la commune a été classé et répertorié. Ce dépôt est composé de parcellaires roturiers et nobles de 1708 et d'un courcier 1708-1790, mais aussi d'un intéressant fonds d'archives du XIXe siècle avec notamment des recensements de la population 1841-1911, des recensements militaires (classes 1816-1906), des listes électorales (1831-1906), sans compter les budgets, les dossiers de travaux effectués tant sur la voirie que sur les bâtiments communaux.

Registres paroissiaux

Une analyse plus fine a permis de corriger des erreurs et de réaffecter des registres à la bonne paroisse :
* Proveyzieux : le registre 1616-1625 conservé dans la collection communale de Saint-Jean-le-Vieux
* Saint-Jean-le-Vieux : le registre 1605-1626 conservé en 5 E et attribué par erreur à Theys.

Centenaire de la Guerre 1914-1918

Un nouvel inventaire des dossiers individuels d'étrangers durant la Première Guerre mondiale [61 M 17-25] permet de retracer la présence d'environ 1400 ressortissants allemands, austro-hongrois, turcs (dont les Arméniens et les Grecs), suisses, italiens, algériens et travailleurs coloniaux... À leur arrivée dans une nouvelle commune, les étrangers avaient l'obligation de se déclarer en mairie. Ces déclarations ont été transmises à la préfecture de l'Isère puis versées aux Archives départementales.

Pratique

Archives à voix haute !

Pour les Journées du Patrimoine 2014, les 20 et 21 septembre, des visites des coulisses des Archives sont organisées. Une animation sera à cette occasion proposée : des comédiens de la Compagnie Zéotrope liront et mettront en scène des textes datant de la Première Guerre mondiale, en particulier des correspondances, tandis qu'un musicien mettra ces mots en résonnance.
Réservation indispensable au 04 76 54 37 81

Fermeture de Noël

Cette année la fermeture annuelle au public de notre salle de lecture a été répartie sur deux périodes : la semaine du 15 août et celle de Noël. Les archives seront donc fermées du 26 au 31 décembre, réouverture le 2 janvier au matin.

POUR NOUS JOINDRE

Par courrier :
Hôtel du département,
7 rue Fantin-Latour,
BP 1096
38022 Grenoble cedex 1
Par couriel :
sce.arc@cg38.fr